

EDITO

Bilan du Congrès

Une première étape franchie



Le Congrès, malgré son report, les difficultés de transport et les intempéries, a rempli ses objectifs en étant le point d'orgue d'une mobilisation historique de l'ensemble des élus locaux sur les conséquences de la baisse des dotations. Cette mobilisation inédite a d'ailleurs été reconnue par le Président de la République qui a répondu en partie à nos préoccupations majeures.

L'AMF a ainsi pris acte positivement de l'annonce de la réduction de moitié de la contribution prévue en 2017. C'est une première étape. Cette décision est complétée par la reconduction, et son augmentation à 1,2 milliard, du fonds d'investissement local. Cela permettra de favoriser l'équipement et le développement, notamment, des territoires ruraux et des petites villes. Cette bouffée d'oxygène peut préserver l'emploi dans des entreprises œuvrant dans des secteurs essentiels pour les collectivités. Plus généralement, l'alerte de l'AMF sur les conséquences économiques et sociales de la chute des investissements publics locaux a été largement reconnue, notamment dans les médias.

Le Président de la République a par ailleurs annoncé vouloir accélérer la couverture en téléphonie mobile de toutes les communes de France et permettre l'accès au très haut débit à tous les territoires. Les inondations récentes l'ont encore prouvé : nous devons préserver notre maillage territorial, pilier de notre solidarité nationale.

Enfin, la demande d'une loi spécifique pour préparer la réforme de la DGF a été entendue.

L'AMF poursuivra sa mobilisation pour la compensation intégrale des nouvelles charges transférées telle que la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Elle continuera à porter, avec détermination, les fortes attentes des maires de France et des présidents d'intercommunalité pour faire « cause commune ».

François BAROIN



Résolution générale

La Résolution générale a été présentée par André Laignel, 1^{er} vice-président délégué, en présence du Président de la République. Après avoir rappelé le contexte exceptionnel de ce Congrès et la gravité de la période et des difficultés des communes et intercommunalités, la Résolution exprime les demandes, les engagements et les propositions de l'AMF. Ce Congrès a confirmé l'inquiétude des maires. L'ampleur des réorganisations territoriales implique de nouvelles gouvernances, la redéfinition des politiques publiques sur de nouveaux territoires et des changements organisationnels majeurs. L'AMF appelle les services de l'État à mieux se concerter avec les élus et à mettre en place l'ingénierie nécessaire pour les accompagner. Elle souligne l'impérieuse nécessité de retrouver rapidement de la stabilité. Les communes et leurs intercommunalités, confrontées à des choix de gestion drastiques, ont dû souvent réduire les services publics et, parfois, accroître la pression fiscale. Les dépenses d'équipement ont marqué un recul historique. Les politiques publiques ont été atteintes.

L'AMF demande :

- le respect de la place centrale de la commune, rappelant l'attachement profond et massif des Français à leur commune ;
- l'arrêt de la baisse des dotations : aucune nouvelle réduction des moyens ne devrait avoir lieu en 2017 ;
- une réforme soutenable, lisible et juste

de la DGF, conditionnée par la fin de la baisse des dotations et portée par une loi spécifique, qui devra prendre en compte la nouvelle carte intercommunale stabilisée ;

- un coup d'arrêt à l'inflation des normes et au transfert de charges imposées ;
- une plus grande concertation et un dialogue constructif entre les élus et l'État pour la mise en œuvre des SDCL ;
- une réponse urgente de l'État aux difficultés particulières des collectivités d'outre-mer, au titre de la solidarité nationale ;
- une grande fermeté dans la négociation Europe - États-Unis du TTIP ;
- une politique forte d'aménagement du territoire qui doit garantir un égal accès aux services publics et veiller aux fragilités grandissantes des territoires ruraux, affectés par des crises agricoles répétées.

Les maires de France et présidents d'intercommunalité s'engagent :

avec détermination, pour la sécurité et la lutte contre la radicalisation ; avec conviction, pour le climat ; avec solidarité, pour prendre leur part face à la crise migratoire européenne ; avec imagination, pour le développement des territoires et la cohésion sociale ; et avec enthousiasme, pour soutenir la candidature de Paris pour les Jeux olympiques et paralympiques 2024.

L'AMF propose : d'inventer la commune du 21^{ème} siècle et une décentralisation librement choisie et présentera en ce sens un contrat de mandature aux candidats à l'élection présidentielle.

ILS ONT DIT ...

Le Congrès, point d'orgue d'une mobilisation historique de l'ensemble des élus locaux sur les conséquences de la baisse des dotations, a rempli ses objectifs. Il a notamment entendu le Président de la République répondre en partie à ses préoccupations majeures. L'AMF poursuivra

sa mobilisation pour la compensation intégrale des nouvelles charges transférées telles que la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Elle continuera à porter, avec détermination, les fortes attentes des maires de France et des présidents d'intercommunalité.



François Baroin,
président de l'AMF
« Notre modèle économique, vous le savez mieux que qui-conque également, Monsieur le

Président de la République, repose sur deux moteurs essentiels : la consommation, d'une part, et l'investissement, d'autre part. [...] Avec les départements et les régions de France, nous portons 70 % de l'investissement public. C'est le seul moteur sur lequel la puissance publique peut avoir un élément d'impulsion qui permette de soutenir la croissance et la création d'emplois. À l'intérieur de ces 70 %, 60 % de l'investissement sont portés par les communes et par les intercommunalités et c'est justement à ceux-là que vous demandez 60 % de l'effort. [...] Dans ce contexte, sauvez les investissements publics, Monsieur le Président de la République, aidez-nous, l'année prochaine, à être aux côtés de la croissance économique de notre pays ! »



André Laignel, premier vice-président délégué de l'AMF
« Assez de caricature ! Je le dis à toutes et à tous – pas à vous, les élus,

mais à ceux qui en sont souvent les commentateurs – la commune est l'échelon qui s'est le plus transformé : par l'intercommunalité, que nous avons portée, par la commune nouvelle qui, aujourd'hui, a beaucoup de succès et à juste titre. La commune est un lieu de modernité et d'innovation ; il ne se passe pas de semaine sans que nous ne soyons aux manettes en train d'essayer d'innover pour répondre à une anxiété, à une nécessité, au futur. C'est un lieu de création continue, de solidarité et de citoyenneté en action. »



François Hollande,
Président de la République
« Je connais assez, d'expérience, l'importance des services publics locaux pour

savoir ce qu'ils représentent pour notre modèle territorial et notre modèle social et je suis conscient du rôle de l'investissement public local. Alors, j'ai décidé de diminuer de moitié l'effort demandé aux communes et aux intercommunalités en 2017 [...] j'ai voulu, pour l'année qui est encore celle de mon mandat, faire en sorte qu'au lieu de deux milliards d'euros en moins de dotations, il n'y en ait plus qu'un milliard pour le bloc communal.
[...] Le fonds exceptionnel d'un milliard d'euros pour l'investissement, créé cette année, sera non seulement reconduit l'année prochaine, mais porté à 1,2 milliard d'euros car c'est maintenant qu'il faut investir. »



Anne Hidalgo,
maire de Paris
« Nous devons être unis, comme nous le sommes, dans la candidature aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris

2024 [...] Nous allons pouvoir créer un mouvement extraordinaire avec cette candidature aux Jeux olympiques et paralympiques. Toutes nos villes, nos communes, nos métropoles vont être impactées positivement par cela. [...] Je crois que, toutes et tous, nous bénéficierons de cette énergie déployée dans cette belle aventure. Nos villes, nos communes, nos métropoles jouent un rôle de proximité, mais elles jouent aussi un rôle de stratégie. Elles représentent l'avenir, un formidable creuset de compétences, de savoir-faire et de talents. »



Jean-Claude Juncker,
président de la Commission européenne
« Je connais la France, je connais ses plis, je connais ses

spécificités et je comprends tout à fait que la République veuille organiser son territoire de la façon qui lui semble appropriée. C'est une question dont l'Europe n'a pas à connaître. [...] L'Europe doit rester l'Europe et la France doit rester la France. Je le dis notamment en relation avec les marchés publics et avec l'universalité du service public qui, oui, est une spécialité française mais qui est aussi un souci que doivent avoir à cœur de prendre en compte ceux qui négocient le Traité transatlantique avec les États-Unis. »



Gérard Larcher,
président du Sénat
« Oui, faisons confiance aux élus pour adapter les dispositifs nationaux aux besoins locaux.

Faisons confiance à notre démocratie locale pour faire face aux enjeux de notre pays. C'est vous qui inventerez les nouvelles proximités, qui renforcerez la cohésion de notre pays. [...] L'évolution qui vient du terrain et non du sommet doit permettre de construire l'avenir. C'est donc de la liberté des élus que naîtra le véritable changement. Pour cela, il faut cesser d'inventer sans cesse des contraintes nouvelles et engager un vrai mouvement de simplification.

[...] Il faut respecter nos communes et faire confiance aux maires et aux conseils municipaux de France pour innover et relever les défis de notre pays. »

Retrouvez les discours et les temps forts du 99^e Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France sur www.amf.asso.fr

Attentats : les maires de France expriment leur indignation

Les maires de France sont profondément choqués et indignés par l'attentat barbare à Magnanville dans les Yvelines après celui d'Orlando aux États-Unis.

Les maires de France rendent hommage et saluent à nouveau l'engagement exemplaire des forces de sécurité — police, gendarmerie, armées, polices municipales — qui assurent la protection des populations

dans des conditions difficiles, souvent au péril de leur vie.

Elles sont l'honneur de notre pays et doivent être pleinement soutenues dans leur tâche périlleuse.

Face aux menées obscurantistes, il convient de se rassembler plus que jamais, dans nos sociétés démocratiques, autour des valeurs qui ont fondé les Droits de l'Homme et du Citoyen.

Soutien de l'AMF à Paris 2024

Lors de son Congrès, l'AMF a officiellement apporté son soutien à la candidature de Paris aux Jeux 2024. L'AMF appelle chaque commune et intercommunalité à prendre une délibération pour appuyer cette candidature qui est celle de toute la France. « Nous allons pouvoir créer un mouvement extraordinaire avec cette candidature aux Jeux olympiques et paralympiques » a affirmé Anne Hidalgo. En effet, cette candidature devrait avoir un impact considérable pour l'ensemble du territoire, à travers l'accueil de millions de visiteurs et le développement de la pratique sportive. Le soutien de tous les territoires étant un atout important pour la France, l'AMF restera mobilisée jusqu'à la désignation officielle, en septembre 2017, de la ville qui accueillera les Jeux 2024. *Informations sur amf.asso.fr Ref/BW13796*

Solidarité avec les territoires sinistrés

De nombreuses communes ont subi de graves inondations dans plusieurs régions du pays. Cela mobilise les maires, les élus locaux et leurs agents pour prévenir, porter secours et réparer. L'AMF rend hommage aux équipes municipales engagées pour aider les sinistrés et rétablir les services de première nécessité. « Les maires sont là [...] lorsque les populations sont en souffrance, elles peuvent compter sur leurs élus, sur les agents de la République », a rappelé François Baroin. L'arrêté interministériel, au JO du 9 juin, indique la liste de 862 premières communes pour lesquelles l'état de catastrophe naturelle est retenu.

Fusions d'intercos : RDV des professionnels



La loi NOTRe prévoit la refonte de la carte des communautés dès le 1^{er} janvier 2017 dans le cadre de la mise en œuvre des SDCL et de nombreuses intercommunalités sont appelées à fusionner. Ces évolutions de périmètres seront accompagnées d'un renforcement, à court ou moyen terme, des compétences obligatoires des communautés de communes et d'agglomération. Afin d'accompagner les services (personnels de direction, directeurs RH et financiers, professionnels intéressés) dans ces mutations, l'AMF organise avec les associations professionnelles de la Fonction publique territoriale, mardi 5 juillet de 9h30 à 12h30, la 3^e édition de ces RDV sur le thème de la fusion d'EPCI à fiscalité propre. Les aspects juridiques de la fusion seront traités : la gouvernance de la communauté, les nouvelles compétences ainsi que les conséquences de la fusion en matière de ressources humaines. Il sera également question des conséquences financières et fiscales de la fusion (régime fiscal, reversements de fiscalité, pacte financier et fiscal ou encore l'impact de la fusion sur la DGF intercommunale et le FPIC).

Inscriptions : nathalie.sebban@amf.asso.fr Tél. 01.44.18.51.90

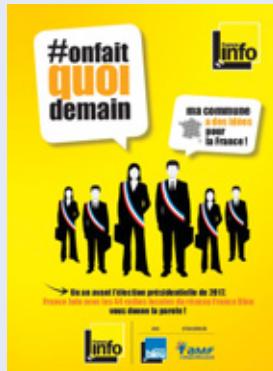
Rencontre de l'AMF

Les élus locaux sont fortement concernés par la question de l'emploi, tant comme employeur que comme « moteur » des politiques locales. Ils ont d'ailleurs développé des outils territoriaux pour accompagner et soutenir les politiques d'emploi. De plus, la réforme territoriale et l'instauration du nouveau service public de l'emploi interrogent le rôle des communes et EPCI en matière d'emploi et rendent indispensables la coordination des dispositifs et acteurs existants et la pérennité des outils territoriaux. Ainsi, l'AMF organise un colloque, le 5 octobre 2016, autour des principaux acteurs de l'emploi (régions, Pôle emploi, représentants du monde économique et élus locaux). *Inscriptions : amf.asso.fr*

Partenariats

#ONFAITQUOIDEMAIN

MA COMMUNE A DES IDÉES POUR LA FRANCE



lance une opération s'adressant aux maires. Ceux-ci peuvent faire remonter une action locale à portée nationale qui sera transmise aux candidats à l'élection présidentielle. Pour

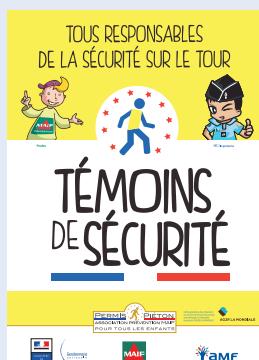
Un an avant l'élection présidentielle de 2017, France Info, en partenariat avec le réseau France Bleu et l'AMF,

cela, ils sont invités, à l'occasion d'une réunion de leur conseil municipal, à faire émerger la proposition de leur commune. Celle-ci devra être transmise à la rédaction de France Info en une centaine de mots. Si elle est sélectionnée, elle sera relayée par France Info et France Bleu, puis portée devant les candidats à la Présidentielle en mars 2017, dans le cadre d'une émission au cours de laquelle les maires pourront alors directement interpeller les candidats sur l'antenne de France Info.

CONTACT <http://franceinfo.fr/onfaitquoidemain> onfaitquoidemain@radiofrance.com

Tél. 01 56 40 56 50

PRÉVENTION TÉMOINS DE SÉCURITÉ



association Prévention MAIF et l'AMF reconduisent, pour la quatrième année consécutive, l'opération « Témoins de Sécurité ». Dans les communes partenaires, les enfants seront sensibilisés dans les classes par les membres de l'association Prévention MAIF pour qu'ils puissent, dès le mois de juin, relayer les messages de prudence dans leurs familles. Les habitants seront également sensibilisés par l'apposition d'affiches et la distribution de chasubles relatives à l'opération. 45 000 chasubles seront ainsi distribuées dans plus de 50 communes partenaires.

CONTACT www.permispeton.com

Pour renforcer la sécurité sur le Tour de France, événement fédérateur qui rassemble chaque année plus de 15 millions de téléspectateurs, la Gendarmerie nationale, l'as-

EUROPE SEMAINE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

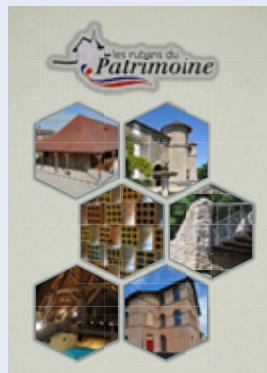


tés culturellement divers : (se) respecter, dialoguer, interagir ». La date du 15 octobre a été choisie pour le début de cette manifestation en hommage à la Charte européenne de l'autonomie locale, ouverte à la signature le même jour en 1985. Les collectivités locales des 47 États membres, les citoyens et les associations de la société civile sont invités à s'inscrire sur le site <http://sedl.alnetis.fr/fr/inscription.html> afin d'organiser des activités publiques dans le but de promouvoir et de renforcer la participation démocratique au niveau local.

CONTACT democracy.week@coe.int

CONCOURS

LES RUBANS DU PATRIMOINE



Organisé par la FFB en partenariat avec l'AMF, la Fondation du patrimoine et la Caisse d'épargne, ce concours récompense des communes et intercommu-

nalités ayant réalisé des opérations de restauration ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti. Les prix décernés ont pris en compte l'intérêt et la valeur du patrimoine, le parti architectural, la qualité de la mise en œuvre et les retombées sociales, économiques, culturelles, environnementales et touristiques des opérations.

Les cinq prix nationaux ont récompensé les communes de :

- Perrecy-les-Forges (moins de 3 500 habitants),
- Châteaugiron (3 500 à 20 000 habitants),
- Houdan (prix spécial du jury),
- L'Isle-Adam (prix « dynamisme territorial »)
- Et la communauté de communes du Thouarais (plus de 20 000 habitants).

Le palmarès complet et en images est disponible sur www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr

CONCOURS

TERRITORIA 2016

Organisé depuis 1986 par l'Observatoire Territoria en partenariat avec l'AMF, ouvert depuis 2006 aux collectivités européennes, ce concours est l'occasion de récompenser les démarches innovantes et exemplaires de collectivités territoriales en matière de gestion de l'intérêt général et des deniers publics, et de les diffuser afin qu'elles deviennent les « bonnes pratiques » des territoires. L'édition 2016 est lancée, la date limite de participation est fixée au 15 juillet et la date limite d'envoi des dossiers des candidats est fixée au 15 septembre 2016.

Le règlement du concours et dossier de participation sont accessibles sur <http://www.territoria.asso.fr>

CONTACT secretariat@territoria.asso.fr

Convention sur la prévention de la radicalisation

Le maire est un acteur important de la démarche de prévention de la radicalisation.

Par son rôle d'animateur du tissu associatif de sa ville et d'interlocuteur de multiples acteurs tels que les services de l'État ou les familles, il joue un rôle de sensibilisation et d'explication auprès de ses concitoyens. Partant de ce constat et à l'issue d'un travail de concertation, l'État, représenté par le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, a signé, le 19 mai dernier, à l'Hôtel de Matignon une convention de partenariat sur la prévention de la radicalisation violente avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), représentée par son président François Baroin, accompagné par une délégation du Bureau de l'association (André Laignel, Hervé Marseille, François Pupponi, Stéphane Beaudet). En effet, depuis les attentats de janvier et novembre 2015, la radicalisation violente n'est plus un phénomène abstrait. Sa prévention est devenue une urgence au niveau national comme au niveau local. Dans leurs communes, comme l'a rappelé Roger Vicot, co-animateur avec Jean-Louis Mivel de l'atelier « Prévention de la radicalisation » lors du 99^e Congrès, les maires ont pris l'engagement d'agir aux côtés de l'État. Mais cet atelier a également été l'occasion pour les

élus de rappeler qu'ils seront vigilants. De la formation des élus et celles de leurs agents à la détection des facteurs de radicalisation ou la mise en place de structures expérimentales d'accompagnement de jeunes repérés, les maires sont demandeurs d'information et de moyens pour mener les actions qu'ils ont déjà engagées ou qu'ils projettent de réaliser. Cette convention doit permettre de mieux informer les élus sur les processus de radicalisation, de mieux cerner les enjeux locaux et de mieux organiser les modalités de signalement des cas détectés. L'AMF et ses relais que constituent les associations départementales de maires pourront ainsi bénéficier du concours de l'État aux niveaux national et local pour sensibiliser les élus et les personnels communaux et intercommunaux, en particulier par l'accès à des contenus dématérialisés. Cette convention renforcera concrètement les échanges entre l'AMF et les services de l'État en charge de la prévention de la radicalisation grâce, notamment, à la constitution d'un comité national de prévention de la radicalisation qui valorisera les expériences locales.

Retrouvez la convention sur le site de l'AMF : ref BW14614

Fonds national des aides à la pierre

L'AMF a saisi la ministre du Logement en avril dernier au sujet du projet de décret relatif au Fonds national des aides à la pierre. Si elle a fait part de sa satisfaction sur le principe de la gouvernance partagée avec les collectivités territoriales, les parlementaires, les ministères et les bailleurs sociaux au sein du FNAP, dont la principale mission sera de financer le logement social, elle déplore de ne pouvoir désigner aucun représentant au sein de cette instance alors que les maires et présidents d'intercommunalité sont des financeurs importants du logement social.

Plus d'informations sur www.amf.asso.fr

Agrément Filière Papiers

Le renouvellement des agréments dans la filière « papiers » doit être effectué avant la fin 2016. Si les enjeux financiers sont moins importants (75 millions d'euros à comparer aux 600 millions par an pour les emballages), la filière « papiers » est confrontée aux mêmes incertitudes que les « emballages » : gestion de plusieurs éco-organismes, contrôle des déclarations des entreprises assujetties, amélioration de l'efficacité des collectes. À partir de 2017, la presse contribuera à cette filière, en nature (espaces publicitaires dans les publications) ou sous forme financière.

Préparer l'évolution de votre communauté

Pour vous accompagner dans l'évolution du périmètre de votre communauté, l'AMF met à votre disposition sur son site un module dédié contenant notes juridiques, fiches techniques et modèles de documents. Par ailleurs, la 3^e édition des Rendez-vous des professionnels à l'AMF se tiendra le 5 juillet sur le thème des fusions d'EPCI.

Informations sur www.amf.asso.fr

ÉLABORATION DES PLUi UN CERTAIN DYNAMISME

Au moment où les dispositions relatives au PLUi, à l'issue des fusions des communautés, seront examinées dans le cadre du projet de loi Égalité et citoyenneté, le Club PLUi a organisé un séminaire pour tirer les enseignements des PLUi prescrits, en cours ou approuvés. Piloté par le ministère du Logement et de l'habitat durable avec le soutien du CEREMA, des associations d'élus (AMF, ACUF, AdCF), de la FNAU et du GART, le Club PLUi note le dynamisme des démarches de PLUi. De plus en plus de communes transfèrent volontairement leur compétence PLU et de plus en plus d'intercommunalités se lancent dans l'élaboration du PLUi, comme l'illustre le nombre croissant d'EPCI membres lauréats du Club (232 en 2015 contre 133 en 2014). On compte ainsi, en avril 2016, près de 570 démarches de PLUi, soit près de 27% des EPCI compétents sur le territoire.

COMMUNES NOUVELLES CARTES GRISES

Suite à une saisine du président de l'AMF auprès du ministre de l'Intérieur, le complément d'adresse sur la carte grise lié à la création d'une commune nouvelle n'engendrera pas le renouvellement des anciennes plaques d'immatriculation, comme prévu initialement. En effet, une instruction ministérielle à l'attention des préfets précise que la création de la commune nouvelle n'entraîne pas un changement d'adresse mais un complément d'adresse, ce qui évite d'actualiser les données liées au domicile sur les cartes grises et de changer les anciennes plaques d'immatriculation, dans la perspective d'une harmonisation à compter de 2020. Toutefois, l'instruction précise que la mise à jour devra être effectuée lors de la réalisation de toute autre formalité administrative conduisant à l'édition d'une nouvelle carte grise.

Les publications du Congrès

Le 99^e Congrès a permis de mettre à la disposition des adhérents de l'AMF plusieurs publications, toutes accessibles sur son site internet. Il s'agit d'une part de documents analysant les résultats de sondages ou enquêtes, d'autre part de documents exclusifs réalisés pour les maires et présidents d'intercommunalités.

• **L'IPSOS a réalisé en avril 2016** un sondage pour le CEVIPOF et l'AMF mesurant l'attachement des Français à la commune et ses perspectives d'évolution qui met en évidence le fort, voire le très fort attachement des Français, quels que soient leur âge, leur statut social, démographique ou leur sensibilité politique, à leurs communes et leur souhait de les voir perdurer telles qu'elles sont. (ref BW14630).

• **Autre enquête de l'AMF**, celle sur la réforme des rythmes scolaires. L'édition 2016 confirme son impact financier significatif pour les communes et les intercommunalités, ainsi que les difficultés financières et organisationnelles auxquelles sont confrontées encore 70 % des communes et 78 % des intercommunalités (réf BW14636).

• **La troisième enquête réalisée par l'AMF** porte sur l'impact de la baisse des dotations de l'Etat. Menée auprès d'un panel de 470 collectivités du bloc communal, dont 30 EPCI, sur les prévisions de l'année 2016, elle a mis en exergue un retour de l'effet de ciseaux sur la section de fonctionnement. Les résultats confirment également la poursuite de la réduction des coûts des services à la population et de la rationalisation des coûts de gestion (réf BW 14635).

Trois autres publications concernent des sujets d'actualité très différents :

- Ensemble, inventons les communes du XXI^e siècle, le Livre blanc de l'AMF regroupe les contributions d'Érik Orsenna, Fabrice d'Almeida, Vincent Aubelle, Géraldine Chavrier, Gérard-François Dumont et Pascal Perrineau, personnalités éminentes qui ont participé à un Comité de réflexion pour porter un regard indépendant et pluridisciplinaire sur les fondements constitutifs de la commune ainsi que sur les éléments qui pourraient guider son évolution (réf BW14631).
- Le Vadémécum Encourager l'approvisionnement local, présenté par l'AMF, l'ADF et l'ARF, vise à encourager les élus qui s'engagent pour une agriculture locale de qualité dans leurs territoires, à les accompagner ainsi que leurs équipes administratives et à favoriser les bonnes pratiques, que les collectivités bénéficient ou non d'un bassin de production (réf BW 14640).
- Enfin, le Guide de bonnes pratiques Vigilance attentats, à destination des maires et des présidents d'intercommunalité, a été élaboré par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) et l'AMF, dans le cadre d'une démarche visant à sensibiliser les citoyens aux réflexes permettant de se protéger et de sauver des vies en cas d'attaque terroriste. Il présente les comportements individuels et collectifs à adopter. Il fournit également des recommandations pour renforcer la protection des rassemblements de personnes et la sécurité des installations et des bâtiments municipaux et intercommunaux (réf BW14639).

AGENDA DE L'AMF

22 JUIN

Groupe de travail Petite enfance

30 JUIN

Bureau de l'AMF

5 JUILLET

3^e Rendez-vous des professionnels de l'AMF - La fusion d'EPCI à fiscalité propre

AGENDA DES AD

22 JUIN

Congrès 2016 de l'ANDAM, à Bordeaux du 22 au 25 juin

25 JUIN

Assemblée générale de l'association départementale de maires du Cher

30 JUIN

Assemblée générale de l'association départementale de maires de l'Essonne

1ER JUILLET

• Assemblée générale de l'association départementale de maires d'Ille-et-Vilaine

• Assemblée générale de l'association départementale de maires de la Vendée

1ER AU 4 AOÛT

Congrès du Syndicat pour la promotion des communes de Polynésie française (SPC)

DÉSIGNATIONS

Conseil national consultatif des personnes handicapées :

René Bernard, maire de Saint-Méloir-des-Ondes – 35 (titulaire) ; Anna Place, adjointe au maire de Bourg-de-Péage – 26 (suppléant)

Conseil national des missions locales :

Marie-Claude Jarrot, maire de Montceau-les-Mines – 71 ; John Huet, adjoint au maire de Lons-le-Saunier – 39 ; Wilfried Schwartz, maire de La Riche – 37

mairie-info.com

61 000 abonnés
reçoivent le quotidien
d'informations destiné
aux élus locaux

L'AMF sur Twitter

@l_amf

Retrouvez la page officielle
de l'AMF sur
https://twitter.com/l_amf

Maires de France

AU SOMMAIRE DU MAGAZINE N° 336 DE JUIN 2016

Congrès des maires Compte-rendu exclusif : les débats, ateliers et points info, les discours, les événements spéciaux...

Interview Jean-Michel Baylet : « Nous accompagnons les collectivités pour que leurs investissements reprennent »

Sondage Les Français restent très attachés à la commune

Finances Les dépenses d'équipement ont reculé de 25 % en deux ans

Rythmes scolaires Un reste à charge moyen de 161 euros

Abonnement : Tél. 01 44 18 13 64

MAIRES DE FRANCE. Supplément

au n° 319. 41, quai d'Orsay, 75343 Paris

cedex 07. Tél. 01 44 18 14 14. Fax. 01 44 18 14 15.

Directeur de la publication : Rollon Mouchel-

Blaisot - Éditeur : Olivier Yviquel - Rédacteur

en chef : Marie-Hélène Galin - Secrétaire de

rédition : Patricia Paoli, Candice Wippliez

Avec la contribution des services de l'AMF -

Maquettiste : Stéphane Camara - Impres-

sion : Gibert Clarey SA, 51, rue Charles-Cou-

lomb, 37170 Chambray-lès-Tours. Abonne-

ments : Sophie Lasseron. Tél. 01 44 18 13 64.

N° de commission paritaire : 0316 G 84411 -

ISSN 2272-7027. Crédits photographiques :

© R. Bourguet/A. Février/A. Faidy p. 1 ; p. 2

© Delphimages / Fotolia p.3